

## **Règlement intérieur du Syndicat technique d'initiative cyclable de Koenigshoffen**

### **L'auto-réparation**

---

Le SticK propose à ses adhérents l'autoréparation de leurs vélos. Pour cela, l'association met à disposition de l'outillage spécialisé, des pièces d'occasion à prix sympas et les conseils des bénévoles. Il est possible de réparer plusieurs vélos, mais un à la fois, dans un cadre perso ou familial. L'activité commerciale ou dans le but de la revente est proscrite.

L'adhérent est seul responsable de ses réparations. Les bénévoles conseillent au mieux de leurs compétences et ne sont tenus à aucune obligation de résultat

Les vélos électriques - sauf pour ce qui concerne la partie purement cycle - et les engins motorisés ne sont pas autorisés.

L'asso propose également à ses adhérents la vente de vélos non fonctionnels, à réparer

### **Adhésion**

---

La carte de membre est personnelle, nominative et valable un an de date à date. La présentation de la carte est exigée avant participation aux ateliers. La présentation d'un justificatif est demandée pour les ayant droits à réduction.

### **Horaires**

---

Par respect pour les bénévoles et le lieu, les horaires de permanences doivent être respectés. La fin des permanences est annoncée environ une demi heure avant de sorte que les adhérents aient le temps de régler leurs pièces détachées et de ranger leurs outils. Les horaires peuvent exceptionnellement être modifiés (manque de bénévoles, horaires d'été, congés de fêtes et jours fériés).

### **Pièces**

---

Les pièces ne sont pas retournables. Le troc n'est pas prévu.

### **Jeune public**

---

L'atelier autorise les mineurs de moins de 16 ans accompagnés et sous la responsabilité d'un parent membre de l'association et les mineurs de 16 à 17 ans en tant que membres à part entière.

### **Vélos en cours de réparation**

---

Le stockage des vélos sur place n'est pas possible. Il y a des arceaux sur la voie publique.

### **Rangement**

---

Chacun range les outils utilisés immédiatement après la réparation.

### **Tampon panne**

---

Les adhérents d'autres ateliers membres du réseau Tampon panne, peuvent venir au SticK une fois au cours de la validité de leur adhésion. Ils doivent se signaler pour faire tamponner leur carte.

*Ce règlement intérieur est validé par le Bureau de l'association du 17 août 2017 et sera soumis à la prochaine Assemblée Générale.*